

L'humain



**Guide d'accueil
des étudiants
internationaux**

2026 - 2027

au cœur
des sciences



Sommaire

1

L'université Paris 1 Panthéon- Sorbonne

- P6 **Présentation de l'université**
- P8 **Chiffres-clés**

2

Venir étudier à Paris

- P12 **Démarches administratives**
 - Visas et titres de séjour
 - Logement
 - Santé
 - Banques
- P22 **Vivre à Paris**
 - Budget
 - Travailler en France
 - Se déplacer
 - Sortir

3

Vie universitaire

- P34 **Organisation des études**
- P36 **Rejoindre Paris 1
Panthéon-Sorbonne**
 - Inscription
 - Intégration
- P42 **Ressources**
 - Services numériques
 - Bibliothèques
- P47 **Engagements de l'université**
 - Handicap
 - Dispositif de signalement
 - Développement durable
- P49 **Associations et activités culturelles**
 - Associations
 - Activités culturelles
- P52 **Sport**
- P54 **Restauration**

4

Informations pratiques

- P58 **Calendrier universitaire**
- P62 **Centres de Paris 1
Panthéon-Sorbonne**
- P64 **Acronymes utiles**
- P66 **Contacts**
 - Maison internationale
 - Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- P67 **Check-list récapitulative**

1

L'université Paris 1 Panthéon- Sorbonne

P6 **Présentation
de l'université**

P8 **Chiffres-clés**



Présentation de l'université

Héritière du Collège de la Sorbonne fondé au XIII^e siècle par Robert de Sorbon et située au cœur du quartier latin de la capitale, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est aujourd'hui l'une des universités françaises les plus anciennes et les plus renommées. Depuis sa constitution en 1971, l'université a toujours su allier tradition et modernité.

Trois grands pôles disciplinaires

L'offre de formation proposée par Paris 1 Panthéon-Sorbonne repose sur trois piliers : les sciences économiques et de gestion, les sciences humaines et les arts, et les sciences juridiques et politique. Cet éventail complet de formations fait de Paris 1 Panthéon-Sorbonne la plus grande université française de sciences humaines et sociales, tant par la diversité de ses enseignements que par le nombre d'étudiants.

Privilégiant l'interdisciplinarité depuis sa création, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne propose des doubles cursus innovants, en licence comme en master, réputés aussi bien en France qu'à l'étranger.

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est présente dans plusieurs classements internationaux et se distingue particulièrement dans le dernier classement QS 2026 par discipline, dans lequel onze de ses domaines d'études et de recherche figurent dans le top 50 mondial.

Une université tournée vers la recherche

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ne conçoit pas la formation sans la recherche. À l'image de son offre de formation, la recherche est structurée autour de trois grands pôles disciplinaires avec 37 unités de recherche (dont 24 en cotutelle avec le Centre national de la recherche scientifique et/ou l'Institut de recherche pour le développement) et 10 écoles doctorales. Chaque année, plus de 320 thèses de doctorat et habilitations à diriger des recherches (HDR) sont soutenues à l'université.

Ouverture sur le monde

Parmi les 46 000 étudiants inscrits dans les 10 unités de formation et de recherche et les quatre instituts de l'université, plus de 20% sont de nationalité étrangère. Grâce aux liens étroits et anciens que l'université a su nouer avec un grand nombre d'établissements dans le monde (environ 360 partenaires dans près de 80 pays) et de par son implication au sein de nombreux réseaux, l'internationalisation à Paris 1 Panthéon-Sorbonne ne cesse de croître et de se renforcer.

Cette forte présence à l'international permet à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne de proposer par exemple des cotutelles internationales de thèse, des diplômes conjoints et Erasmus Mundus, ainsi que d'autres formations internationales diplômantes parfois délocalisées au sein d'universités partenaires étrangères.



L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est membre fondateur de l'alliance d'universités européennes Una Europa aux côtés de 10 institutions européennes d'enseignement supérieur et de recherche de premier plan. Les universités membres d'Una Europa ont décidé de baser leur coopération en matière d'enseignement, de formation et de recherche autour de six grands domaines d'action : les études européennes, le développement durable, le patrimoine culturel, la science des données et l'intelligence artificielle, la santé et les matériaux du futur.

En 2025, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a obtenu le renouvellement du label « Bienvenue en France », passant de deux à trois étoiles, le niveau le plus élevé. Cette progression atteste des efforts engagés par l'université ces dernières années pour garantir des conditions d'accueil optimales à ses étudiants internationaux.



Chiffres-clés

Plus de
46 000
étudiants

10
unités de formation
et de recherche
et
4
instituts

74
mentions
de masters

4
mentions de licences
professionnelles

13
mentions de licences
générales

Près de
2 000
doctorants

10
écoles doctorales

Près de
360
universités
partenaires

dans près de
80
pays

26
sites ou centres
en Île-de-France

1
service commun de
la Documentation (avec 7 bibliothèques
intégrées et 25 associées)
et
2
bibliothèques
interuniversitaires

Plus de
1 500
enseignants et
enseignants-chercheurs

Près de
1 300
personnels
administratifs
et de bibliothèques

Plus de
800
étudiants entrants
en échange

Plus de
9 800
étudiants
internationaux

Plus de
320
thèses de doctorat
et HDR

2

Venir étudier à Paris

P12 **Démarches administratives**

Visas et titres
de séjour

Logement

Santé

Banques

P22 **Vivre à Paris**

Budget

Travailler en France

Se déplacer

Sortir



Démarches administratives

Visas et titres de séjour

Si vous n'avez pas la nationalité d'un des pays membres de l'Union européenne, de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse), d'Andorre, de Monaco, de Saint-Marin ou du Vatican, vous devez obtenir un visa pour venir étudier à l'université. Cette formalité doit s'accomplir avant votre arrivée en France. Rendez-vous sur le site France-Visas pour savoir quel visa demander en fonction de votre situation et de votre séjour.

LES PRINCIPAUX TYPES DE VISAS POUR ÉTUDIER EN FRANCE

Pour un séjour de trois mois ou plus
(visa de long séjour)

Le visa de long séjour valant titre de séjour mention « étudiant » (VLS-TS « étudiant »)

vous permet de suivre des études en France pour une période de quatre à 12 mois. Il est renouvelable. À son expiration, vous devez demander une carte de séjour pour pouvoir rester en France.

Le visa de long séjour temporaire (VLS-T) « étudiant »

permet de suivre des études en France pour une période de quatre à 12 mois. Il n'est pas renouvelable.

Le visa de long séjour portant la mention « carte de séjour à solliciter dans les deux mois suivant l'arrivée »

son titulaire devra se présenter en préfecture dans un délai de deux mois afin d'obtenir un titre de séjour.

Pour un séjour de moins de trois mois
(visa de court séjour)

Le visa de court séjour « étudiant concours »

ne concerne que les étudiants non-européens et n'est valable qu'en France. Il vous permet de venir en France pour passer un concours ou un entretien d'admission dans un établissement d'enseignement supérieur. Notez que le visa de court séjour « étudiant concours » ne peut être délivré que si le résultat du concours ou de l'entretien d'entrée est connu dans les trois mois.

Le visa de court séjour Schengen

permet d'entrer et de séjourner dans les pays de l'Espace Schengen pour une durée maximale de 90 jours. Vous pouvez en être dispensé(e) en fonction de votre nationalité ou de votre situation.

Comme les motifs touristiques ou d'affaires, suivre une formation courte, effectuer un stage ou exercer une activité rémunérée après avoir obtenu une autorisation provisoire de travail sont des motifs valides pour se voir accorder un visa de court séjour Schengen. Le visa de court

séjour Schengen à une seule entrée n'est valable que pour un unique voyage. S'il permet deux ou plusieurs entrées, c'est un visa de circulation qui est valide entre six mois et cinq ans. Il autorise un ou plusieurs séjours successifs ne dépassant pas 90 jours étalés sur une période maximale de 180 jours.

Modalités de demande

Avant votre départ pour la France, vous devez demander un visa au consulat de France de votre lieu de résidence en présentant notamment votre certificat d'admission à l'université, des justificatifs de ressources et une attestation d'hébergement en France, même temporaire.

Si vous habitez dans un pays à procédure « Études en France », cette demande doit être faite en ligne avec l'aide de l'espace Campus France de votre lieu de résidence.

DÉMARCHES DÈS VOTRE ARRIVÉE EN FRANCE

Pour les visas de long séjour

Si vous êtes titulaire d'un visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS)

s'il s'agit de votre première demande, vous disposez de trois mois pour faire les démarches nécessaires. Vous devrez valider votre visa en ligne en vous connectant sur l'ANEF (administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr). S'il s'agit d'un renouvellement, votre demande doit être déposée en ligne 120 à 60 jours (4 à 2 mois environ) avant l'expiration de votre titre.

Modalités de validation

Pour valider votre VLS-TS en ligne, vous aurez besoin d'une adresse e-mail valide, des informations figurant sur votre visa, de votre date d'arrivée en France, de votre adresse de résidence en France et d'une carte de paiement pour payer la taxe de séjour en ligne.

Si vous ne disposez pas de carte de paiement, vous pouvez acheter un timbre électronique dans un bureau de tabac, sur une borne dédiée, et payer en espèces.

Une fois la procédure en ligne terminée, vous recevrez par e-mail vos identifiants de connexion pour accéder à votre espace personnel et obtenir la confirmation de validation de votre VLS-TS. Un deuxième e-mail pouvant être téléchargé vous confirmera les informations que vous avez renseignées en ligne.

Si vous êtes titulaire d'un visa de long séjour temporaire (VLS-T)

sachez qu'il n'a pas besoin d'être validé en préfecture à votre arrivée. Vous n'avez aucune démarche à accomplir pendant toute la durée de validité de votre visa. Le VLS-T n'est pas renouvelable, vous ne pouvez pas prolonger votre séjour au-delà de sa durée de validité. A son expiration, vous devez quitter le territoire français.

Pour les visas de court séjour

Si vous êtes titulaire d'un visa de court séjour « étudiant concours »

en cas d'admission, vous pourrez demander une carte de séjour étudiant en préfecture sans être obligé de retourner dans votre pays de résidence. En cas d'échec, vous devrez quitter la France dès la publication des résultats.

Si vous êtes titulaire d'un visa de court séjour Schengen

aucune formalité n'est nécessaire ni à l'arrivée, ni au départ. À l'expiration des 90 jours, vous devez quitter l'espace Schengen. Le visa de court séjour Schengen est renouvelable, mais vous devrez attendre six mois pour déposer une nouvelle demande. À la différence d'un visa de long séjour, il ne vous autorise pas à vous installer en France.

Attention !

Un visa touristique, quel qu'il soit, ne peut jamais être transformé en visa étudiant ou en titre de séjour étudiant, ni en France, ni dans aucun autre pays de l'Union européenne.



Si vous êtes titulaire du visa de long séjour portant la mention « carte de séjour à solliciter dans les deux mois suivant l'arrivée »

vous devez dans les deux mois de votre arrivée solliciter la délivrance d'une carte de séjour auprès de la préfecture de votre domicile.

Contact

titredejourstudent@univ-paris1.fr

Lien utile

France-Visas :

france-visas.gouv.fr/web/france-visas/accueil

Logement

La recherche de logement en Île-de-France n'est pas simple et peut prendre du temps. Il convient donc d'anticiper au maximum cette démarche. Chaque étudiant ou étudiante doit chercher son logement de manière autonome, et au besoin prévoir des solutions de logement temporaire pour les premiers temps de l'année universitaire.

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dispose de quelques logements dans des résidences universitaires qu'elle réserve aux étudiants en programme d'échange. Toutefois, l'admission et l'inscription à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne n'entraînent pas l'attribution automatique d'un logement.

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ne délivre pas d'attestation de logement par anticipation vous permettant d'entreprendre vos démarches consulaires. Pour cela, un justificatif de domicile temporaire est suffisant.

Pour vous aider dans votre recherche, Paris 1 Panthéon-Sorbonne vous propose diverses possibilités de logement. Veuillez noter que ces offres ne permettent pas de satisfaire toutes les demandes.



LOGEMENTS EXCLUSIVEMENT POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN PROGRAMME D'ÉCHANGE

Les possibilités de logement présentées ci-dessous concernent uniquement les étudiants étrangers en programme d'échange.

L'attribution de ces logements est effectuée par la direction des Relations internationales (DRI) de l'université en fonction des demandes et disponibilités. La DRI vous contactera en juin et décembre pour vous permettre de candidater à un logement. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez nous le signaler afin que cela soit pris en compte dans vos démarches.

Crous de Paris

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dispose chaque année de quelques logements dans certaines résidences du Crous de Paris, de début septembre à fin juin. Le loyer est compris entre 350 et 550€ en fonction du type de logement.

Cité internationale universitaire de Paris (CiuP)

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dispose chaque année de quelques logements à la Cité internationale universitaire de Paris (CiuP). Le loyer est compris entre 710 et 810€ en fonction du type de logement. Ces logements sont destinés uniquement aux étudiants étrangers en programme d'échange de niveau master et doctorat. Les étudiants sélectionnés recevront un code partenaire pour la constitution de leur dossier de candidature.

Veuillez noter que ces deux organismes peuvent aussi demander le paiement de frais de réservation non remboursables.



Contact

international-housing@univ-paris1.fr

LOGEMENTS POUR TOUS LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS (PROGRAMME D'ÉCHANGE ET MOBILITÉ INDIVIDUELLE)

Ces possibilités de logement concernent tous les étudiants étrangers inscrits à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Cité internationale universitaire de Paris (CiuP)

Si vous êtes étudiant(e) étranger(e) de niveau master, vous pouvez faire une candidature individuelle à la Cité internationale universitaire de Paris (CiuP), directement sur son site Internet. Dans ce cas, vous ne devez pas renseigner de code partenaire dans le formulaire.

Studapart

Partenaire de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la plateforme Studapart met à disposition des étudiants des offres de logement de différents types (particuliers, résidences étudiantes, agences immobilières).



Si vous êtes intéressé(e) par cette possibilité de logement, vous devez contacter la direction des Relations internationales dès que vous êtes en mesure de fournir un document prouvant votre acceptation à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Le pôle Vie étudiante de Paris 1 Panthéon-Sorbonne a également développé différents partenariats pour vous accompagner dans votre recherche de logement. Consultez leur page Facebook pour plus d'informations.

Liens utiles

Crous :

www.crous-paris.fr/se-loger

CiuP :

www.ciu.fr/demander-hebergement

Studapart :

pantheonsorbonne.studapart.com/fr/

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Assurance habitation

Que vous soyez logé(e) dans une résidence du Crous ou à la CiuP, ou que vous soyez locataire d'un logement dans le parc privé, il vous sera demandé de souscrire une assurance habitation auprès d'une société d'assurance ou d'une banque.

L'assurance habitation permet de couvrir financièrement les dommages pouvant survenir dans votre logement, à la suite d'un cambriolage, d'un incendie ou d'un dégât des eaux, par exemple. Cette assurance est obligatoire et à la charge du ou de la locataire. Le montant de l'assurance habitation varie, entre autres, en fonction du lieu de votre logement, de sa superficie et de la valeur totale de vos biens.

L'assureur auprès duquel vous signerez un contrat d'assurance habitation pourra aussi vous fournir une attestation de responsabilité civile, document indispensable à la finalisation de votre inscription administrative à l'université. L'attestation de responsabilité civile vous couvre en cas de dommages causés aux tiers et/ou aux biens. L'attestation de responsabilité civile peut aussi être obtenue auprès d'une mutuelle.

Dépôt de garantie

À la signature du bail (ou contrat de location), il est courant que le ou la propriétaire exige du ou de la locataire le versement d'un dépôt de garantie. Il s'agit d'une somme d'argent que le ou la propriétaire conservera pendant toute la durée de la location, destinée à couvrir certains manquements du ou de la locataire, comme un loyer impayé ou certaines dégradations dans le logement.

Caution locative

Un(e) propriétaire exige souvent d'un(e) locataire de prouver l'existence d'un garant. Un garant, généralement un membre de sa famille ou un(e) ami(e) qui accepte de se porter caution, s'engage à payer le loyer du ou de la locataire dans le cas où ce(tte) dernier(e) se trouverait dans l'impossibilité de le faire. Si aucun de vos proches ne peut se porter caution pour vous, vous pouvez vous adresser à certains organismes spécialisés.

Le groupe Action Logement a mis en place le Visa pour le logement et l'emploi (Visale), une caution gratuite accordée à un(e) locataire qui permet de prendre en charge le paiement de son loyer en cas de défaillance de paiement. Sur le même principe, Garantme propose également une garantie aux étudiants qui en sont dépourvus. Cette prestation est payante.

Aide personnalisée au logement (APL)

L'APL est une aide financière au logement accordée sous conditions de ressources à certaines personnes éligibles. Vous pouvez en faire la demande auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Son montant dépend, entre autres, de votre lieu de résidence, de la superficie de votre logement et de vos ressources. Pour savoir si vous êtes éligible et pour connaître le montant de l'aide à laquelle vous pourriez avoir droit, vous pouvez faire une simulation sur le site de la CAF.

Liens utiles

Visale : www.visale.fr

Garantme : garantme.fr/fr

Campus France : www.campusfrance.org/fr/logement-etudiant-en-France

CAF : www.caf.fr

Santé

L'affiliation à la sécurité sociale est gratuite et obligatoire pour tous les étudiants en France, qu'ils soient français ou étrangers.

LA SÉCURITÉ SOCIALE

Pourquoi ?	Quand ?	Comment ?	Combien ?
Pour vous faire rembourser une partie de vos frais de santé (consultation médicale, examens médicaux, etc.).	Dès que possible après votre inscription à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.	En vous connectant sur le site ameli destiné aux étudiants étrangers, disponible en français et en anglais.	C'est gratuit. Les étudiants, français comme étrangers, ne payent pas pour s'inscrire à la sécurité sociale française.

Je dois m'affilier si :

- > Je suis étudiant(e) européen(ne) et je n'ai pas de Carte européenne d'assurance maladie (CEAM).
- > Je suis étudiant(e) européen(ne) et j'ai un formulaire S1.
- > Je ne suis pas étudiant(e) européen(ne).

Je n'ai pas besoin de m'affilier si :

- > Je suis européen(ne) et je suis en possession d'une Carte européenne d'assurance maladie ou d'un certificat provisoire. Je serai remboursé(e) de mes frais de santé dans les mêmes conditions que si j'étais dans mon pays d'origine. Ma carte doit être valide au moins jusqu'à la fin de l'année universitaire en cours.
- > J'ai déjà été inscrit(e) dans un établissement d'enseignement supérieur français, quelle que soit ma nationalité. Je vérifie auprès de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ma bonne affiliation.

Les étudiants ayant la nationalité d'un pays de l'Union européenne, de l'Espace économique européen (EEE) ou de la Suisse ont la possibilité d'avoir une Carte européenne d'assurance maladie. Ils n'ont donc pas besoin de s'inscrire à la sécurité sociale française. Cette carte doit être demandée dans son pays d'origine. La Carte européenne d'assurance maladie donne accès aux soins en France.

Qu'est-ce que le formulaire S1 ?

Le formulaire S1 concerne uniquement les citoyens des pays de l'Union européenne, de l'EEE et de la Suisse.

C'est un document portable qui se demande dans votre pays d'origine, avant de partir, auprès de l'organisme de santé où vous êtes affilié(e). Il vous permet de vous inscrire à la sécurité sociale en France.

Des accords de réciprocité existent entre l'assurance maladie française et celles d'autres pays. Pour en savoir plus sur ces accords, consultez le site du CLEISS (Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale).

LES MUTUELLES ET LES COMPLÉMENTAIRES SANTÉ

Pour augmenter le montant des remboursements des frais de santé, il est possible de souscrire une complémentaire santé ou mutuelle.

Comment souscrire à une mutuelle ?

Il n'est pas obligatoire mais recommandé de souscrire à une mutuelle pour compléter ses remboursements de santé. Vous pouvez demander un devis et comparer les offres auprès de différents organismes tels que les mutuelles étudiantes, les compagnies d'assurance ou les banques. Les offres de certaines mutuelles peuvent également inclure une responsabilité civile. Cela vous permettra d'être couvert(e) sur votre lieu d'études ou votre lieu de stage.

LES CONSULTATIONS

Le service de Santé étudiante (SSE)

L'université est partenaire du SSE, qui propose des consultations médicales sans avance de frais aux étudiants, dans de nombreuses spécialités : médecine générale, aide psychologique, addictions, nutrition, santé sexuelle, santé bucco-dentaire, etc. Vous pouvez prendre rendez-vous via l'application AppFine dans l'une des antennes du SSE à Paris. L'université en compte deux : au centre Pierre-Mendès-France et au centre Saint-Charles.

Si vous avez des questions sur la sexualité et des besoins en matière de contraception, vous pouvez vous adresser au Planning familial, association qui propose des consultations gratuites et confidentielles.

Santé mentale

L'université est partenaire de Nightline, qui œuvre pour la santé mentale des étudiants en proposant un service d'écoute nocturne, gratuit, anonyme et confidentiel, disponible en français et en anglais. Des psychologues peuvent également vous recevoir sur rendez-vous au SSE pour aborder vos difficultés personnelles au cours d'entretiens ponctuels ou réguliers.

Handicap

Si vous êtes étudiant(e) en situation de handicap, le Relais handicap de l'université assure un accueil personnalisé tous les jours, sur rendez-vous. Pour obtenir des aménagements, prenez rendez-vous avec votre référent(e) handicap afin d'élaborer votre plan d'accompagnement (PAEH), puis avec le SSE afin d'évaluer les mesures compensatoires nécessaires au bon déroulement de votre scolarité à l'université.

Liens utiles

Ameli pour les étudiants étrangers :
etudiant-etrange.ameli.fr

CLEISS : www.cleiss.fr

AppFine : appfine.fr

Nightline : www.nightline.fr/paris

Doctolib : www.doctolib.fr

Page « Santé » du site web de l'université :
pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/sante

Relais handicap : pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/relais-handicap

Banques

Posséder un compte bancaire est un droit reconnu par la loi française. Un(e) étudiant(e) étranger(e) qui réside en France peut donc ouvrir un compte bancaire dans n'importe quelle banque en France. Les différents établissements bancaires sont représentés dans la majorité des villes : il suffit de prendre un rendez-vous avec un conseiller dans une agence.

Tous les étudiants ont le droit d'ouvrir un compte bancaire en France. Cela vous facilitera la vie quotidienne, notamment pour régler vos factures (électricité, téléphone, loyer) et vos abonnements (transports, Internet). Vous pourrez également percevoir plus facilement vos éventuels salaires et vous faire rembourser vos frais de santé directement. Une carte de paiement française vous permettra de régler la majorité de vos dépenses et vous évitera de transporter des sommes importantes d'argent liquide. Grâce à votre relevé d'identité bancaire (RIB), vous pourrez mettre facilement en place des prélèvements automatiques pour vos différents abonnements.

De plus, vos relevés bancaires peuvent servir de preuve de versement de subsides en France dans le cadre d'un renouvellement de titre de séjour.

Comparez les offres de différentes banques, car les coûts de la carte bancaire, des virements internationaux et des retraits d'argent à l'étranger peuvent sensiblement varier d'un établissement à l'autre.

Trois documents sont nécessaires pour ouvrir un compte bancaire : une pièce d'identité, un justificatif de domicile et un certificat de scolarité ou une carte d'étudiant(e).

En cas de difficulté pour ouvrir un compte bancaire, il existe une procédure dite de « droit au compte ». La Banque de France désignera d'office une banque qui sera obligée de vous ouvrir un compte. Les détails de cette procédure, les documents à fournir et les associations proposant de l'aide sont sur le site de la Banque de France.

Lien utile

Banque de France :

particuliers.banque-france.fr/votre-banque-et-vous/droit-au-compte/jai-besoin-dun-compte-bancaire



Vivre à Paris

Budget

COÛT DE LA VIE

Les tarifs ci-dessous sont donnés à titre indicatif et peuvent varier.



Logement



(loyer mensuel)

Studio au Crous :	350€-550€
Studio à la CiuP :	710€-810€
Studio privé :	700€-900€

Électricité, eau (mensuel) : 50€-100€

Alimentation



Repas au Crous :	1€
Repas au restaurant :	15€-30€
Sandwich :	4€-6€
Café :	2€-3€
Baguette :	1€-1,30€
Viennoiserie :	1€-2€

Transports



Forfait mensuel :	90,80€
Ticket Métro-Train-RER :	2,55€
Forfait annuel étudiant :	392,30€
Ticket Bus-Tram :	2,05€

Téléphonie, Internet



(abonnement mensuel)	
Téléphonie mobile :	5€-20€
Internet - TV :	20€-40€

Loisirs



Place de cinéma :	7€-15€
Entrée pour une exposition :	5€-20€
Entrée à la piscine :	2€-3,50€

Aides financières



En cas de difficultés temporaires d'ordre financier, n'hésitez pas à contacter le pôle Vie étudiante afin de faire le point sur votre situation et éventuellement faire une demande d'aide financière : fsdie-social@univ-paris1.fr.



Travailler en France

La loi française autorise la plupart des étudiants étrangers à travailler 964 heures dans l'année, soit l'équivalent de 60% de la durée légale du temps de travail. Il ne peut donc s'agir que d'un salaire d'appoint. Selon votre situation et votre pays d'origine, vous pouvez être amené(e) à demander une autorisation de travail. Cette demande s'effectue *via* la plateforme en ligne ANEF du ministère de l'Intérieur.

La réalisation d'un stage est parfois obligatoire pour valider certains diplômes. Les étudiants français et étrangers sont alors soumis aux mêmes règles :

- > Le stage doit être encadré par une convention signée entre l'établissement et la structure d'accueil.
- > Une gratification d'au moins 4,50€ par heure de stage est obligatoire si la durée de votre stage est supérieure à deux mois consécutifs (ou à partir de la 309^e heure de stage).

RéseauPro est une plateforme numérique permettant aux étudiants et diplômés de l'université de trouver des offres de stage et d'emploi.

reseau.pro.univ-paris1.fr

La plateforme Jobaviz du Crous propose des offres d'emploi entièrement dédiées aux étudiants, leur permettant de trouver un travail compatible avec leurs études et adapté à leur profil.

www.jobaviz.fr

La plateforme 1jeune1solution met à disposition des milliers d'offres d'emploi et de stage sélectionnées pour les jeunes.

www.1jeune1solution.gouv.fr

Se déplacer

À PARIS ET EN ÎLE-DE-FRANCE

Paris et l'Île-de-France sont desservies par un vaste réseau de transports en commun étendu sur 5 zones : métro, bus, tramway, ainsi que train de banlieue et régional (RER et Transilien). La RATP assure l'exploitation de la majeure partie des transports en commun de Paris et d'une partie de sa banlieue.

Si vous souhaitez prendre un abonnement long, vous avez le choix entre :

- > **Le forfait imagine R Étudiant** : forfait annuel destiné aux étudiants de moins de 26 ans résidant en Île-de-France. Il permet des voyages illimités dans toute la région (tarif : 392,30€ par an, incluant les frais de dossier).
- > **Le forfait Navigo Mois** : forfait mensuel permettant de voyager en illimité dans toutes les zones (90,80€ par mois).

Deux tickets principaux à tarif unique existent pour se déplacer en Île-de-France, en fonction du mode de transport emprunté :

- > **Ticket Métro-Train-RER** : 2,55€
- > **Ticket Bus-Tram** : 2,05 €

Métro, RER et Transilien

> **Le métro** est généralement le mode de transport le plus simple et le plus rapide pour se déplacer dans Paris. Le réseau compte 16 lignes et plus de 300 stations à Paris et en banlieue. En semaine, le métro est ouvert de 5h30 à 1h15 environ. Les vendredis et samedis soir, tout comme les veilles de fêtes, il ferme au plus tard à 2h15.

> **Le réseau de RER** est constitué de 5 lignes (A, B, C, D et E) qui desservent Paris et l'Île-de-France.

Ces deux tickets peuvent être achetés sur l'application mobile Île-de-France Mobilités, ou chargés sur le passe non nominatif Navigo Easy, disponible en guichet au prix de 2€.

Vous pouvez aussi souscrire au service Navigo Liberté + pour voyager librement sur l'ensemble du réseau, sans avoir à acheter vos titres de transport à l'avance. Vous bénéficierez de tarifs avantageux (2,04€ pour le ticket Métro-Train-RER et 1,64€ pour le ticket Bus-Tram) et des correspondances offertes, et recevrez votre facture automatiquement le mois suivant vos déplacements.

Pour rejoindre les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, un billet spécial (tarif plein de 14€) sera nécessaire, sauf si vous disposez d'un forfait illimité annuel ou mensuel.

> **Les trains Transilien** sont des trains régionaux qui partent essentiellement des grandes gares parisiennes (Gares du Nord, de l'Est, de Lyon, d'Austerlitz, Montparnasse et Saint-Lazare).



Bus et tramway

> **Le bus** est un excellent moyen de découvrir Paris. Les lignes de bus dans Paris circulent pour la plupart du lundi au dimanche. La fréquence de passage des bus les dimanches et jours fériés peut être réduite selon les lignes.

> **Le Noctilien** est un service de 47 lignes de bus permettant de se déplacer à Paris et en Île-de-France, la nuit, entre 0h30 et 5h30.

> **Le réseau francilien de tramway** comprend 15 lignes, dont quatre desservant Paris : T2, T3a, T3b et T9.

Vélo

Vélib' est le système de vélos en libre-service de Paris. Pour pouvoir utiliser les vélos mécaniques et électriques de Vélib', vous avez le choix entre des forfaits temporaires 1 trajet, 1 jour ou 3 jours, et des abonnements avec engagement de 12 mois. Île-de-France Mobilités propose également aux Franciliens un service de location courte et longue durée de vélos, appelé « Véligo Location ». Le tarif et les durées de location et d'abonnement varient en fonction du type de vélo.



EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

En avion

Paris est desservie par trois aéroports internationaux :

> Aéroport de Paris-Charles de Gaulle (CDG)

En **RER B** (stations Aéroport Charles de Gaulle 1 pour les terminaux 1 et 3 et Aéroport Charles de Gaulle 2-TGV pour le terminal 2)

En **TGV** (Gare Aéroport Charles de Gaulle 2-TGV)

En **Métro** (ligne 14) + **bus** (ligne 9517)

En **Bus** : lignes 350 et 351

En **Noctilien** : lignes N140 et N143

> Aéroport de Paris-Orly (ORY)

En **Métro** : ligne 14

En **RER B** + « Orlyval », ou **RER C** + bus ligne 183

En **Noctilien** : lignes N22, N31, N131 et N144

En **Métro** (ligne 7) + **tramway** (ligne T7)

En **Tramway** (ligne T9) + **bus** (ligne 183)

> Aéroport de Paris-Beauvais (BVA)

Navette Aérobus (lignes A01 et A04)

En **Train express régional** (TER) (gare de Beauvais depuis « Paris Gare du Nord ») + **bus** (ligne 6)

En train

Le réseau de l'entreprise ferroviaire publique française, la SNCF, est très développé. Le train reste généralement le moyen de transport le plus rapide et le plus pratique pour se déplacer à travers la France, notamment avec le TGV (Train à grande vitesse). Vous pouvez également privilégier ce mode de transport écoresponsable pour vous rendre dans huit pays européens, accessibles directement depuis Paris.

Liste des gares SNCF à Paris :

Paris Austerlitz

Paris Est

Paris Gare du Nord

Paris Montparnasse

Paris Saint-Lazare

Paris Bercy Bourgogne – Pays d'Auvergne

Paris Gare de Lyon

En autocar

L'autocar est un mode de transport relativement pratique pour voyager en France si vous disposez de plus de temps que d'argent. Plusieurs compagnies de bus desservent de nombreuses villes françaises et européennes depuis Paris.

Liens utiles

Île-de-France Mobilités :
www.iledefrance-mobilites.fr

RATP : www.ratp.fr

Vélib' Métropole :
www.velib-metropole.fr

SNCF : www.sncf-connect.com

Véligo : veligo-location.fr

Sortir

Accueillante, ouverte sur le monde et riche d'un patrimoine culturel impressionnant, Paris demeure l'une des premières destinations culturelles au monde. Elle a par ailleurs été élue la 3^e meilleure ville étudiante d'Europe, et la 7^e mondiale (QS *Best Student Cities 2026*).

Tout au long de l'année, Paris vibre au rythme des expositions, des spectacles, des festivals, des salons et des événements sportifs. Les arts, l'architecture, la mode, la gastronomie et l'artisanat se réinventent sans cesse au cœur de la capitale française.

Chaque quartier de Paris possède ses sites incontournables, ses jardins secrets et ses lieux insolites, qu'il s'agisse de la butte Montmartre, de Montparnasse, du quartier latin, du canal Saint-Martin ou encore des quais de Seine.

L'offre culturelle du Grand Paris :

3 opéras

143 musées

2 230
monuments historiques

781 écrans de cinéma

33 cabarets

Source : « Le Tourisme à Paris -
Chiffres clés 2023 » - Paris je t'aime
- Office de tourisme

MUSÉES ET MONUMENTS

Avec plus de 140 musées, l'offre culturelle de la région est l'une des plus vastes au monde. Peinture, sculpture, photographie, art contemporain, sciences : l'éventail des thématiques abordées dans les musées parisiens est très large et il y en a pour tous les goûts.



Gratuité pour les moins de 26 ans

L'accès aux collections permanentes de nombreux musées et monuments à Paris et en Île-de-France est gratuit pour les jeunes de moins de 26 ans ressortissants de l'un des pays de l'Union européenne (musée du Louvre, musée d'Orsay, Château de Versailles, etc.). Vous pouvez également bénéficier d'un tarif réduit pour les expositions temporaires dans la plupart de ces musées.

Musées gratuits pour tous

La visite des collections permanentes de 11 des 14 musées de la Ville de Paris est gratuite pour tous, toute l'année (seuls la crypte archéologique de l'Île de la Cité, les Catacombes de Paris et le Palais Galliera sont payants).

Quelques sites incontournables à visiter

Arc de triomphe

Catacombes de Paris

Cathédrale Notre-Dame de Paris

Château de Versailles

Cinémathèque française

Cité de l'architecture & du patrimoine

Cité des sciences et de l'industrie

Fondation Louis Vuitton

Grand Palais

Institut du monde arabe

Maison européenne de la photographie

Musée d'Art Moderne de Paris

Musée d'Orsay

De nombreux autres musées sont gratuits chaque premier dimanche du mois, ou toute l'année, comme le Musée du Parfum Fragonard, le mémorial de la Shoah ou encore le musée Curie.

Musée de l'Orangerie

Musée de la musique - Philharmonie de Paris

Musée des Arts décoratifs

Musée du Louvre

Musée du quai Branly - Jacques Chirac

Musée national Picasso-Paris

Musée Rodin

Muséum national d'Histoire naturelle

Palais de Tokyo

Panthéon

Petit Palais

Tour Eiffel

Notre sélection :

Bibliothèque nationale de France (BnF)

Musée de l'Homme

Musée Carnavalet

Musée des Archives nationales

Vous pouvez également flâner librement dans l'un des 530 parcs, jardins et squares publics de la capitale française. Du bois de Vincennes au Jardin du Luxembourg, en passant par les Buttes-Chaumont ou le Jardin des Plantes, vous avez l'embarras du choix.

En dehors de Paris, de nombreuses escapades accessibles à moins d'1h30 valent le détour et n'ont rien à envier aux sites parisiens. Partir sur la trace des peintres impressionnistes à Auvers-sur-Oise ou Giverny, visiter l'un des nombreux châteaux de la région comme Vaux-le-Vicomte ou Fontainebleau, ou encore découvrir la Villa Savoye de l'architecte Le Corbusier à Poissy, les possibilités sont nombreuses.

ÉVÈNEMENTS

Les manifestations culturelles et sportives listées ci-dessous font partie des événements annuels incontournables à Paris. Les dates de ces événements sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances exceptionnelles.

Journées Européennes du Patrimoine : troisième week-end de septembre

Visites gratuites ou à tarif réduit de monuments et sites qui ouvrent leurs portes pour l'occasion.

Nouvel an chinois : entre fin janvier et fin février

Dans plusieurs quartiers de la capitale, défilés grandioses en costumes traditionnels.

Printemps du cinéma : début du printemps

Pendant trois jours, tarif unique à 5€ pour tous les films et dans tous les cinémas participants.

Marathon de Paris : avril

Un des plus importants marathons du monde, réunissant près de 60 000 coureurs.

Nuit européenne des musées : troisième samedi de mai

Visite nocturne des musées parisiens avec des animations inédites.

Roland-Garros : fin mai-début juin

Le plus grand tournoi de tennis au monde sur terre battue.

Nuit Blanche : premier samedi de juin

Jusqu'à l'aube, installations et performances artistiques dans l'espace public ou dans des bâtiments parisiens.

Fête de la musique : le 21 juin

Concerts gratuits dans les rues, jardins, squares, gares et bars.

Fête du cinéma : fin juin - début juillet

Durant plusieurs jours, tarif unique à 5€ pour tous les films et dans tous les cinémas participants.

Fête nationale : le 14 juillet

Défilé, concert et feu d'artifice tiré de la tour Eiffel.

Paris Plages : de début juillet à fin août

Sable, transats, palmiers et animations en bord de Seine, à la Villette et au Canal Saint-Martin.

THÉÂTRES

Avec environ 300 spectacles par semaine et 130 salles, Paris propose une très grande variété de pièces de théâtre tout au long de l'année.

Avec le soutien de la Ville de Paris, certains théâtres privés de la capitale proposent des places aux jeunes de moins de 26 ans à 10€, dans la limite des disponibilités, les mardis, mercredis et jeudis. Ces places sont à réserver par téléphone ou directement au guichet du théâtre.

Véritable institution du théâtre français, la Comédie Française offre tous les lundis des places aux moins de 28 ans, une heure avant le début de la représentation, sans réservation, auprès du Petit Bureau (guichet extérieur rue de Richelieu).

CINÉMA

Paris est l'une des villes possédant la plus forte densité de cinémas au monde. Avec plus de 70 cinémas parisiens, la programmation est très diversifiée et plusieurs centaines de films sont à l'affiche chaque semaine avec de nouvelles sorties tous les mercredis. La plupart des salles projettent les films étrangers en version originale sous-titrée en français.

Lost in Frenchlation propose aux non-Francophones de découvrir des films typiquement français sous-titrés en anglais dans des cinémas indépendants parisiens. Les séances sont accompagnées de cocktails, d'animations et d'échanges en anglais.

Des tarifs réduits pour les étudiants et les jeunes de moins de 26 ans sont proposés dans la plupart des cinémas parisiens. Dans certains cinémas, les séances du matin sont proposées à des tarifs encore plus avantageux.

BONS PLANS JEUNES

Kiosque Jeunes

Le Kiosque Jeunes est un dispositif mis en place par la Ville de Paris, offrant aux Parisiens âgés de 13 à 30 ans de nombreuses sorties culturelles et sportives gratuites ou à petits prix.

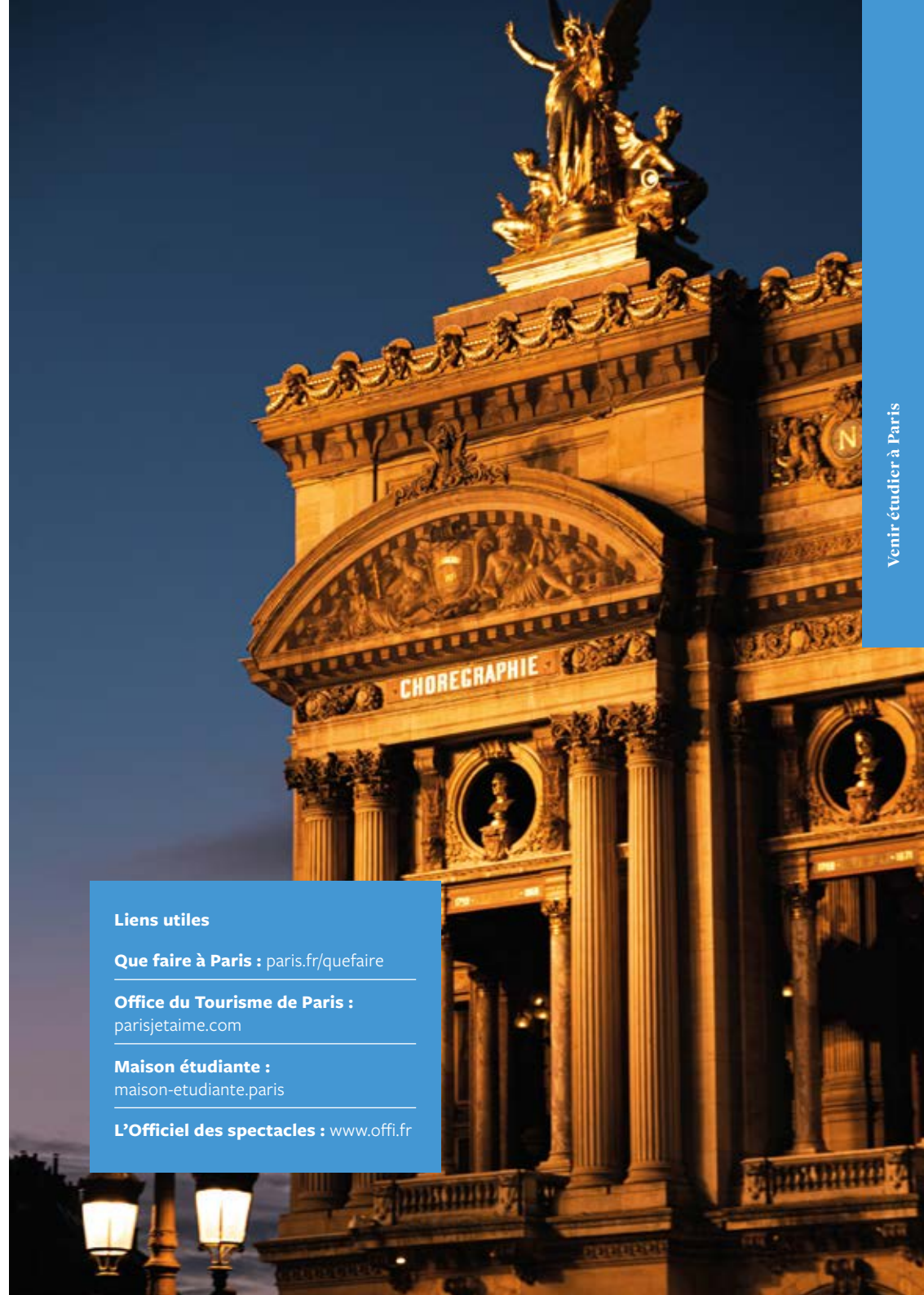
Pour bénéficier des offres, il vous suffit de créer un compte sur moncompte.paris.fr, de vous pré-inscrire sur kiosquejeunes.paris.fr et de valider votre inscription en vous rendant au Kiosque Jeunes avec les justificatifs demandés. Le Kiosque est situé à Quartier Jeunes (QJ) - 4 place du Louvre, 75001 Paris.

Vous pourrez ensuite réserver en ligne jusqu'à deux places par jour, pour assister à un événement parmi une offre culturelle diversifiée.

Pass Jeunes

Le Pass Jeunes permet aux 14-25 ans de Paris, de Seine-Saint-Denis et de villes partenaires, un accès gratuit ou à tarif réduit à une large sélection d'activités culturelles, sportives et de loisirs (expositions, cinéma, théâtre, etc.).

Pour bénéficier du Pass Jeunes, vous devez le réserver en ligne (dans la limite des stocks disponibles) sur passjeunes.paris.fr, puis le récupérer dans un point retrait sous huit jours. Il se présente sous la forme d'un chéquier contenant des coupons qui vous permettront de profiter des offres.



Venir étudier à Paris

Liens utiles

Que faire à Paris : paris.fr/quefaire

Office du Tourisme de Paris :
parisjetaime.com

Maison étudiante :
maison-etudiante.paris

L'Officiel des spectacles : www.offi.fr

3

Vie universitaire

P34 **Organisation des études**

P36 **Rejoindre Paris 1
Panthéon-Sorbonne**

Inscription
Intégration

P42 **Ressources**

Services numériques
Bibliothèques

P47 **Engagements
de l'université**

Handicap
Dispositif de signalement
Développement durable

P49 **Associations et activités
culturelles**

Associations
Activités culturelles

P52 **Sport**

P54 **Restauration**



Organisation des études

La France, comme de nombreux pays européens, a adhéré à la Déclaration de Bologne (1999), considérée comme le point de départ de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Afin d'assurer la reconnaissance des diplômes au niveau européen et faciliter la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs, les pays européens ont décidé d'harmoniser leur système d'enseignement supérieur. Ce système mis en place repose sur plusieurs principes.



UN CURSUS EN 3 NIVEAUX

La licence

En France, le diplôme national de licence se prépare en trois ans, soit six semestres.

Le master

A l'issue de la licence, les étudiants peuvent préparer le diplôme de master en deux ans (soit quatre semestres), qui sanctionne des parcours de formation initiale ou continue répondant à un double objectif :

- > préparer les étudiants à se destiner à la recherche ;
- > leur offrir un parcours menant à une qualification et une insertion professionnelle de haut niveau.

Le doctorat

A l'issue du cursus master, les étudiants peuvent s'inscrire en vue de préparer un doctorat. Tous les étudiants titulaires du grade de master peuvent se porter candidat à une inscription en thèse de doctorat, qu'ils aient obtenu un diplôme de master, qu'ils soient titulaires d'un titre d'ingénieur ou d'un diplôme d'école supérieure de commerce conférant le grade de master. La durée de préparation du doctorat est en règle générale de trois ans.

LA SEMESTRIALISATION DES ENSEIGNEMENTS

Chaque année universitaire est découpée en deux semestres représentant chacun 30 crédits ECTS (*European Credit Transfer System*). Les matières enseignées sont regroupées en UE (unité d'enseignement) qui associent des CM (cours magistraux), des TD (travaux dirigés) et des TP (travaux pratiques).

Les cours magistraux

Ils ont lieu dans les amphithéâtres appelés plus communément « amphis » et accueillent parfois plus de 1 000 étudiants.

Les TD et TP

Les travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) sont des cours par petits groupes qui se déroulent dans des salles de cours ou dans les laboratoires et qui permettent d'approfondir les connaissances théoriques et contenus exposés dans les cours magistraux.

LE SYSTÈME DE CRÉDITS EUROPÉENS

Chaque unité d'enseignement (UE) validée en fin de semestre permet l'attribution de crédits ECTS. Un semestre d'études vaut 30 crédits et une année 60 ECTS. Ils correspondent au volume total du travail que l'étudiant(e) doit fournir. Ce système facilite la reconnaissance des diplômes dans les différents pays européens. Il permet également d'acquérir des crédits capitalisables et transférables d'un établissement à un autre au sein de l'Europe.

LES COURS

Les cours à l'université débutent en général au mois de septembre et se terminent en avril-mai avant les examens de fin d'année.

SYSTÈME DE NOTATION

En France, l'échelle de notation s'étend de 0 à 20 (0 étant la plus mauvaise note et 20 la meilleure). Une moyenne de 10/20 est requise pour obtenir les crédits ECTS.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Il existe deux modes différents de contrôle des connaissances à l'université : le contrôle continu (CC) et les examens. Le contrôle continu permet de valider les connaissances avec des examens oraux et écrits répartis tout au long de l'année dans chaque matière enseignée.

Les examens regroupent le contrôle des connaissances pour l'ensemble des matières sur quelques jours. Il s'agit alors d'un examen complet, répété deux fois dans l'année. Chaque diplôme dispose de son propre règlement de contrôle des connaissances qui définit précisément les modalités d'examens.

LES RATTRAPAGES

Les sessions de rattrapage permettent de repasser un examen auquel vous n'avez pas obtenu la moyenne. Elles ont toutes les deux lieu à la fin de l'année universitaire, pour les examens du 1^{er} semestre et ceux du 2^e semestre.

Lien utile

Campus France : www.campusfrance.org/fr/enseignement-superieur-francais

Rejoindre Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Inscription



Une fois admis(e) à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, votre inscription se fait en trois étapes :



LA CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Les étudiants en échange ne sont pas concernés par la CVEC. En revanche, chaque étudiant en mobilité individuelle et en formation initiale à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne doit s'acquitter de cette contribution avant de s'inscrire dans l'établissement. Le coût de cette contribution s'élève à 105€.

Vous pouvez obtenir votre attestation en deux minutes :

- > Créez-vous un compte sur **MesServices.Etudiant.gouv.fr**
- > Indiquez Paris comme ville d'études
- > Acquitez-vous de votre CVEC
- > Obtenez votre attestation, à présenter à Paris 1 Panthéon-Sorbonne lors de votre inscription

Vous pouvez être exonéré(e) si vous êtes dans l'un des cas suivants : vous êtes réfugié(e), bénéficiaire de la protection subsidiaire, apatride, demandeur(se) d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire, boursier(e) du gouvernement français.

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Si vous avez été admis(e) en programme d'échange, une fois nommé(e), vous recevrez le lien qui vous permettra de candidater. Vous restez inscrit(e) dans votre université d'origine où vous continuez de régler vos frais de scolarité habituels. En revanche, vous êtes totalement exonéré(e) des droits d'inscription à Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Que vous soyez en programme d'échange ou que vous vous inscriviez à titre individuel, vous allez recevoir par courriel les instructions pour procéder à votre inscription administrative sur le site Primoweb de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ces instructions comportent un numéro de préinscription, et un tutoriel à suivre pas à pas. Pour accéder au site Primoweb, vous aurez besoin de votre numéro de préinscription et de votre date de naissance.

Si vous n'êtes pas européen(e), votre lettre d'admission vous permet de demander votre visa étudiant si vous habitez à l'étranger, ou de demander le renouvellement de votre titre de séjour si vous habitez en France.

À l'issue de votre inscription, vous recevez une confirmation à imprimer ainsi que votre numéro étudiant. Conservez ce numéro, il vous servira à activer votre compte sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT) et ainsi accéder aux services numériques proposés par l'université.



Sur votre ENT, vous trouverez notamment un onglet « Pièces Justificatives », où vous devrez ajouter des documents afin de finaliser votre inscription.

Voici les documents à fournir :

- > Pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité)
- > Relevé de notes du diplôme de fin d'études secondaires, avec sa traduction, y compris pour les inscriptions en master (la traduction n'est pas nécessaire pour les étudiants en échange).
- > Justificatif du paiement des droits d'inscription (pour les étudiants en mobilité diplômante), en cas de paiement en ligne (copie du courriel)
- > Attestation de responsabilité civile : ce document peut être obtenu auprès de votre assurance logement, complémentaire santé, etc. (l'attestation peut être ajoutée plus tard sur votre ENT).

L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Une fois que vous avez terminé votre inscription administrative à l'université, vous devez procéder à votre inscription pédagogique auprès de votre unité de formation et de recherche (UFR) ou école. Cette étape est indispensable pour que vous puissiez passer vos examens. En revanche, les inscriptions aux cours de langues (notamment de Français Langue Étrangère), de sport ou aux activités culturelles se font directement auprès des services concernés : département des Langues (DDL), Unité d'Enseignement de Formation aux Activités Physiques et Sportives (UEFAPS) et pôle Vie étudiante (PVE).

Informations spécifiques aux étudiants admis en programme d'échange :

Avant votre départ, vous devez conclure un contrat pédagogique qui liste les cours que vous suivrez à Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi que les cours équivalents dont vous serez dispensé(e) dans votre université d'origine afin d'obtenir le diplôme de votre université d'origine. Une fois arrivé(e) à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, vous devez vous inscrire aux cours qui figurent sur votre contrat pédagogique. Dans un premier temps vous devez contacter votre enseignant(e) délégué(e) aux relations internationales afin qu'il ou elle valide la possibilité de suivre ces cours. Une fois cette étape réalisée, vous devrez contacter par e-mail ou vous rendre à la scolarité de votre département d'accueil pour procéder à l'inscription pédagogique pour chaque cours.

Contacts

Mobilité en programme d'échange :
incoming-exchange@univ-paris1.fr

Mobilité individuelle :
incoming-fulldegree@univ-paris1.fr

Inscriptions

Assistance téléphonique :
+33 1 89 68 49 49
(du lundi au vendredi de 9h à 17h, hors périodes de vacances universitaires)

Liens utiles

CVEC : cvec.etudiant.gouv.fr

Inscription administrative :
pantheonsorbonne.fr/inscription/inscription-administrative

Primoweb :
primo.univ-paris1.fr/primo/

Inscription aux cours de langues :
rlang.univ-paris1.fr

Enseignants-chercheurs délégués aux relations internationales :
p1ps.fr/deleguesRI



Intégration

Chaque année, durant les jours précédant la rentrée du premier semestre (en septembre) et ceux précédant la rentrée du second semestre (en janvier), des *Welcome Days* sont organisés à destination des étudiants internationaux afin de faciliter leur intégration à l'université.

Lors de ces événements d'intégration, l'occasion est donnée aux étudiants en échange d'améliorer leurs compétences en français par des cours de français langue étrangère (FLE) dispensés par le département des langues (DDL). Un test de langue est organisé avant le début des *Welcome Days* afin de répartir les étudiants dans le cours correspondant à leur niveau. Des cours de méthodologie de travail universitaire par discipline ainsi que des cours de technique documentaire spécialisée pour faciliter l'usage des ressources numériques en bibliothèque peuvent aussi être proposés.

Lors de deux réunions d'information (pour les étudiants en échange et pour les étudiants en mobilité individuelle) qui se déroulent au début des *Welcome Days*, différents interlocuteurs se relaient pour venir présenter les associations et services de l'université, comme la direction des Relations internationales, le service des sports ou encore de la vie étudiante.

Les *Welcome Days* se terminent par un cocktail qui constitue une occasion pour tous les étudiants en échange de créer des liens de manière plus conviviale.

Si vous souhaitez participer aux *Welcome Days*, la demande doit être faite via un formulaire qui vous sera envoyé avant la rentrée. Attention, le nombre de places est limité. L'admission à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne n'entraîne pas automatiquement l'attribution d'une place aux *Welcome Days*. La participation à l'ensemble des cours des *Welcome Days* n'entraîne pas systématiquement l'obtention de crédits (ECTS).

Contact

international-orientation@univ-paris1.fr

FACILITEZ VOTRE INTÉGRATION AVEC LE BUDDY SYSTEM !

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne participe au *Buddy System*, une plateforme de parrainage développée par l'association *Erasmus Student Network* (ESN). Ce dispositif vise à faciliter l'entraide, l'accompagnement et les rencontres entre étudiants internationaux et locaux grâce à un système de mise en relation personnalisé. La direction des Relations internationales (DRI) coordonne cette plateforme à l'université, en lien avec l'association des étudiants internationaux de Paris 1 (ISAP1).

Pourquoi s'inscrire ?

**Pour rencontrer
et nouer des liens avec
des étudiants locaux**

**Pour découvrir
la culture française tout
en pratiquant une ou
plusieurs langue(s)**

**Pour être
accompagné(e)
dans vos démarches
administratives et votre
installation
à Paris**

Comment ça fonctionne ?

- > Inscrivez-vous sur la plateforme en tant qu'étudiant(e) international(e) et complétez vos préférences dans votre profil pour augmenter vos chances de trouver le/la mentor qui vous correspond
- > Vous serez « matché(e) » avec un(e) mentor en fonction de votre profil et de vos attentes
- > Rendez-vous sur votre compte pour découvrir votre mentor et prendre contact avec lui/elle



Inscrivez-vous
sur :

buddysystem.eu





Ressources

Services numériques

Dès l'inscription administrative, un identifiant vous est attribué. Avec cet identifiant, vous pouvez activer votre compte Paris 1 Panthéon-Sorbonne et créer un mot de passe.

Ce compte permet d'accéder aux services numériques de l'université sur l'environnement numérique de travail (ENT), qui donne accès à tous les services en ligne, notamment :

- | | |
|--|---|
| > les espaces pédagogiques interactifs (EPI) | > l'annuaire de l'université |
| > la messagerie électronique (Webmail) | > les ressources documentaires en ligne |
| > un espace de stockage personnel | > les catalogues des bibliothèques |
| > les résultats aux examens | > le compte lecteur |

ÉTUDIER AVEC LE NUMÉRIQUE

Les EPI permettent de consulter les informations et télécharger les documents que les enseignants mettent en ligne, mais aussi d'effectuer les activités pédagogiques (exercices interactifs, dépôts de devoirs, forums, etc.). Les enseignements à distance sont également accessibles depuis les EPI (classes et amphis virtuels).

PIX

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne propose à tous les étudiants de licence de se préparer à la certification nationale Pix. Il s'agit d'une plateforme en ligne permettant d'évaluer et de certifier ses compétences numériques. La certification délivrée peut être valorisée dans votre parcours académique et professionnel.



WI-FI ET SALLES INFORMATIQUES

Des salles équipées en informatique en libre-service sont mises à la disposition des étudiants de Paris 1 Panthéon-Sorbonne en possession de leur carte d'étudiant(e) :

> Centre Pierre-Mendès-France : salle B14.03

> Centre Sorbonne : salle C614

Il existe deux solutions pour se connecter au réseau Wi-Fi de l'université avec ses identifiants ENT : « eduroam », accessible depuis n'importe quel établissement d'enseignement supérieur, ou « universite-paris1 ».

En cas de difficulté lors de l'utilisation des services numériques de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, utilisez l'onglet « Assistance » de votre ENT.

Bibliothèques

Le service commun de la Documentation (SCD) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne comprend sept bibliothèques intégrées. Une vingtaine de bibliothèques associées au SCD et d'autres bibliothèques interuniversitaires sont également accessibles aux étudiants de l'université.



Les plus fréquentées sont celles du Centre Pierre-Mendès-France (PMF) et Jean-Claude Colliard, ainsi que les bibliothèques interuniversitaires du 5^e arrondissement : la BIS (bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne) et la bibliothèque Cujas.

Contact

Assistance informatique :
assistance-dsiun@univ-paris1.fr

Liens utiles

Guide complet des usages du numérique : ent.univ-paris1.fr/gun

Site web du service des usages numériques :
numerique.panthéonsorbonne.fr

Site web du Pix : pantheonsorbonne.fr/pix

Alors que les étudiants de licence utilisent largement les bibliothèques de PMF et Hélène Ahrweiler, ceux de master et doctorat fréquentent plus souvent les bibliothèques interuniversitaires et spécialisées. D'autres centres de documentation réservés aux étudiants inscrits en M2 et en doctorat ne sont pas répertoriés ici mais leur liste est consultable sur le site web des bibliothèques de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

CONSULTATION ET EMPRUNT DE DOCUMENTS

L'outil Mikado, disponible depuis les bibliothèques de l'université ou à distance depuis l'ENT, permet d'accéder à l'ensemble de l'offre documentaire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Cela comprend à la fois les documents proposés dans les bibliothèques mais aussi la documentation électronique (e-books, articles, etc.) pour laquelle Mikado permet d'interroger simultanément une grande partie des contenus en texte intégral. L'outil

permet également d'obtenir des renseignements sur la localisation et la disponibilité d'une ressource présente en bibliothèque.

Un document qui ne figure pas dans le catalogue et qui n'est pas accessible dans une autre bibliothèque de Paris ou de région parisienne peut être transmis via le prêt entre bibliothèques (PEB). Ce service est réservé aux membres de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (étudiants, enseignants, chercheurs, personnels).

PRINCIPALES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et des bibliothèques plus spécialisées existent dans chaque discipline. Les conditions d'accès et de prêt de chaque bibliothèque peuvent varier selon votre domaine et votre niveau d'études.

D'autres bibliothèques situées dans le 5^e arrondissement sont accessibles à tous les étudiants. C'est le cas des bibliothèques Sainte-Geneviève et Sainte-Barbe.

Localisation	Domaines
Bibliothèque Hélène Ahrweiler Centre La Chapelle 1, avenue de la Porte de la Chapelle 75018 Paris	Sciences humaines et sociales
Bibliothèque Pierre-Mendès-France Centre PMF 31, rue Baudricourt 75013 Paris 5 ^e étage (ascenseurs verts)	Sciences politiques Économie et gestion Sciences humaines Informatique et sciences de l'information
Bibliothèque Jean-Claude Colliard Campus Port-Royal Centre Lourcine 1, rue de la Glacière 75013 Paris	Droit
Bibliothèque de l'École des arts de la Sorbonne Centre Saint-Charles 47, rue des bergers 75015 Paris 2 ^e étage, salle 260 (à côté de l'ascenseur)	Arts plastiques et sciences de l'art

Bibliothèque Jacques-Lagroye Centre Sorbonne 14, rue Cujas 75005 Paris Escalier K, bureau H611	Science politique
Bibliothèque Ernest-Lavis Centre Sorbonne 17, rue de la Sorbonne 75005 Paris Escalier C, 3 ^e étage	Histoire Géographie
Bibliothèque François-Cuzin Centre Sorbonne 17, rue de la Sorbonne 75005 Paris Escalier C, 1 ^{er} étage gauche	Philosophie
Bibliothèque Cujas 2, rue Cujas 75005 Paris	Droit Économie Science politique
Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) Centre Sorbonne 17, rue de la Sorbonne 75005 Paris Entrée par la galerie Sorbon	Histoire Philosophie Littérature Géographie Collections patrimoniales Sciences de l'Antiquité
Bibliothèque de l'Institut de géographie 191, rue Saint Jacques 75005 Paris 2 ^e étage	Géographie
Bibliothèque Michelet Centre Michelet 3, rue Michelet 75006 Paris Entresol	Histoire de l'art Archéologie
Bibliothèque de l'Institut d'études du développement de la Sorbonne 45 bis, avenue de la Belle Gabrielle 94130 Nogent-sur-Marne Bâtiment 1, salle 025	Études du développement
Bibliothèque d'archéologie et des sciences de l'antiquité MSH Mondes - Bâtiment Ginouvès 21, allée de l'Université 92023 Nanterre Rez-de-chaussée	Archéologie Préhistoire et protohistoire Sciences du monde antique et médiéval

Localisation

Centre de documentation du CES
Maison des Sciences Économiques (MSE)
106, boulevard de l'Hôpital 75013 Paris
Rez-de-chaussée

Centre de documentation de l'Institut des sciences sociales du travail
Centre Bourg-la-Reine
16, bd Carnot 92340 Bourg-la-Reine

Domaines

Sciences économiques
Mathématiques appliquées

Sciences sociales du travail

Contact

Service de la documentation électronique :
docelec@univ-paris1.fr

Service du prêt :
pretbu@univ-paris1.fr



Liens utiles

Site web des bibliothèques :
bibliotheques.panthéonsorbonne.fr

Mikado : mikado.univ-paris1.fr

Engagements de l'université

Handicap

Fidèle aux valeurs qui la fondent, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne porte une attention toute particulière à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez bénéficier d'un accueil personnalisé, tous les jours, sur rendez-vous, au sein du Relais handicap de l'université. Il vous reçoit individuellement, vous informe, vous aide dans vos démarches auprès des différents services de l'université et vous trouve les réponses les mieux adaptées à votre situation. Le Relais handicap peut également vous accompagner dans la mise en place d'aménagements spécifiques (modalités d'exams et de suivi des enseignements, accessibilité, etc.).

Contact

Relais handicap : handi@univ-paris1.fr



Dispositif de signalement

Dans le cadre de sa politique de prévention, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a mis en place un dispositif de signalement unique pour tout(e) étudiant(e) victime ou témoin d'une situation de violences sexistes ou sexuelles, de harcèlement, de discrimination, d'agression ou d'un comportement occasionnant un risque psychosocial, intervenant dans le cadre universitaire. Tous les signalements sont adressés à la cellule d'écoute concernée de l'université et demeurent totalement confidentiels, à chaque étape de la procédure. Ils font l'objet d'un traitement individualisé afin de recueillir la parole de la victime ou du témoin et de lui proposer un accompagnement adapté.

Lien utile

Dispositif de signalement de l'université :
p1ps.fr/VSS



Développement durable



Tout au long de l'année, la direction du Développement durable propose aux étudiants de l'université de contribuer, à titre individuel ou associatif, aux différentes actions conduites par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Les étudiants peuvent ainsi prendre part aux nombreux événements, initiatives et ateliers lancés chaque année autour de cette thématique pour co-construire une université durable. En 2026, Paris 1 Panthéon-Sorbonne a obtenu le label Développement durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS), reconnaissant son engagement en matière de transition écologique et sociétale.

À l'heure de la crise énergétique et écologique, l'université sensibilise sa communauté, y compris étudiante, aux enjeux de la sobriété et de la transition énergétique. Elle appelle à l'implication de toutes et tous pour relever ensemble ce défi en adoptant les bons réflexes et en réalisant au quotidien des écogestes simples et efficaces.

Une mobilité verte ne se limite pas au choix de moyens de transport écoresponsables pour venir étudier à Paris et vous déplacer pendant votre séjour. Logement, alimentation, recyclage : de nombreux gestes et réflexes peuvent contribuer à limiter votre empreinte écologique tout au long de votre mobilité.

Contact

Direction du Développement durable :

developpement.durable@univ-paris1.fr

Associations et activités culturelles

Associations

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne compte de nombreuses associations étudiantes. Associations culturelles, sportives, syndicales ou de solidarité : le choix est large si vous souhaitez vous investir dans la vie associative de l'université.



C'est un excellent moyen de rencontrer d'autres étudiants et de s'enrichir sur le plan personnel : pensez à suivre les actualités des associations et à vous engager si vous le souhaitez.

Certaines associations étudiantes ont pour objectif d'aider les étudiants internationaux à s'intégrer à l'université en leur proposant diverses activités, notamment culturelles. Que vous soyez étudiant(e) en programme d'échange ou non, que vous restiez un semestre, une année, ou plus longtemps, vous pourrez profiter durant toutes vos études des événements organisés par ces associations.

Contact

Pôle Vie étudiante :

pve@univ-paris1.fr

Lien utile

Page web « Vie associative » :

pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/vie-associative



Activités culturelles

Pour celles et ceux qui aiment le théâtre, la musique, le dessin, l'écriture, ou qui souhaitent découvrir le monde de la radio, le pôle Vie étudiante propose différents ateliers culturels à destination des étudiants de l'université. Si vous êtes étudiant(e) en mobilité individuelle, certains ateliers peuvent donner lieu à une bonification. Les inscriptions sont annuelles ou semestrielles en fonction des ateliers. Elles se font sur l'application Reservaculture, accessible depuis l'ENT.

Théâtre

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne vous propose plusieurs ateliers théâtre, que vous soyez débutant(e) ou non, vous permettant ainsi de découvrir ou parfaire votre pratique du jeu théâtral et de la scène.

L'inscription aux ateliers théâtre en partenariat avec le Théâtre des Quartiers d'Ivry et l'Odéon-Théâtre de l'Europe vous permettent aussi de bénéficier de places de spectacles à tarif réduit. Des répétitions, à raison de deux ou trois heures par semaine, sont prévues dans les locaux de l'université ou dans d'autres lieux à Paris. Chaque atelier donne lieu à une représentation à la fin de l'année. Si vous souhaitez vous familiariser aux techniques de l'improvisation, un atelier spécifique d'improvisation théâtrale en anglais est également proposé.

Musique

L'Orchestre et Chœur des Universités de Paris (O.C.U.P.) est une association ouverte aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur de Paris et d'Île-de-France. Elle vous permet non seulement de partager votre passion de la musique mais encourage également les rencontres pluridisciplinaires entre étudiants

venus d'horizons différents. L'orchestre et le chœur se produisent plusieurs fois par an lors de concerts dans des universités parisiennes et européennes et dans d'autres lieux prestigieux.

Le recrutement dans l'orchestre ou le chœur se fait en début d'année académique et les auditions de recrutement sont organisées en septembre. Pour intégrer l'orchestre, une pratique musicale confirmée est demandée. Intégrer le chœur est en revanche possible si vous êtes débutant(e).

Photographie

Vous pouvez participer à un atelier photographie qui vous permet de vous former aux techniques élémentaires de prises de vue et qui aborde également les étapes du travail de post-production. Sans équipement spécifique requis, les séances ont lieu une fois par semaine dans les locaux de l'université. Un second atelier photographie est également proposé pour les étudiants confirmés.

Écriture

Si vous souhaitez vous lancer dans l'écriture ou progresser dans votre pratique, l'université vous propose des ateliers d'écriture créative, permettant de mettre en voix vos écrits et de vous former à l'écriture d'une nouvelle dans son intégralité.

Radio

En partenariat avec Radio Campus Paris, radio locale et indépendante des étudiants et des jeunes franciliens, Paris 1 Panthéon-Sorbonne propose des ateliers radio pour se former aux techniques de réalisation et de montage, à la réalisation de reportages et de chroniques, ainsi qu'à la conduite d'interviews. Au cours des différentes séances, vous créez un projet éditorial qui conduira à la réalisation et l'enregistrement d'une émission dans les conditions du direct, en public et avec des invités.

Autres activités culturelles

Le pôle Vie étudiante organise chaque année au deuxième semestre le Festival du film court de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Cet événement est l'occasion pour les étudiants de l'université de présenter leurs réalisations au public et à un jury composé d'universitaires et de professionnels. Une dizaine de courts-métrages sont ensuite sélectionnés pour être projetés lors d'une soirée de remise de prix organisée dans un cinéma parisien.

Tout au long de l'année, des projections de documentaires, des conférences, des expositions ou encore des débats sont organisés dans les différents centres de l'université.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut du monde arabe, l'université a également lancé un atelier des arts du monde arabe en plusieurs cycles.

Contactez directement le pôle Vie étudiante et consultez leur page Facebook pour en savoir plus sur les associations, les différents partenariats et les événements culturels proposés à l'université. Pour plus d'informations concernant les nouveaux ateliers ouverts, connectez-vous à l'Intranet étudiant.



Liens utiles

Page web « Vie culturelle » :
pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/vie-culturelle

Pôle Vie étudiante :
www.facebook.com/VieEtudianteUnivParis1PanthéonSorbonne

Reservaculture : rculture.univ-paris1.fr

O.C.U.P. : www.ocup.fr

Radio Campus Paris :
www.radiocampusparis.org



Sport

Vous avez la possibilité de participer gratuitement à de nombreuses activités sportives dans le cadre de votre cursus universitaire ou à titre personnel.

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (UEFAPS)

L'encadrement des activités dans le cadre de l'UEFAPS est assuré par des enseignants d'éducation physique et sportive, spécialistes de leur activité. L'équipe d'enseignants propose plus de 60 activités, du niveau débutant à expert. La liste complète des activités, le planning, les lieux des installations et autres informations sont disponibles sur les sites web et Intranet de l'UEFAPS. Les activités se déroulent à Paris et sa proche banlieue.

Formation qualifiante (UE ou bonus)

Si vous êtes étudiant(e) en mobilité individuelle, l'inscription à une activité sportive en formation qualifiante donne lieu à une évaluation notée. La pratique d'une seule activité (niveau débutant, intermédiaire ou avancé) est possible dans ce cadre.

Vous avez la possibilité de faire reconnaître votre pratique d'une activité sportive en bonus, et ainsi obtenir jusqu'à 0,5 point maximum sur votre moyenne coefficientée du semestre. Vous pouvez également choisir une activité sportive en option intégrée à une Unité d'Enseignement (UE) de votre cursus, et ainsi obtenir des crédits ECTS. Veuillez noter que les modalités de reconnaissance des activités sportives peuvent varier selon votre niveau d'études et votre UFR.

Comment s'inscrire ?

Vous devez vous inscrire en ligne via l'application Reservasport, accessible depuis votre ENT. Vous devrez vous rendre au premier cours avec votre carte d'étudiant(e) de l'année en cours et, pour certains sports uniquement ou si vous êtes en situation de handicap, avec un certificat médical.

Formation personnelle (non qualifiante)

Vous avez également la possibilité de vous inscrire à l'une des nombreuses activités sportives disponibles pour une pratique semestrielle à titre personnel. Ces activités ne seront pas évaluées et ne compteront pas dans votre cursus.

Étudiants en situation de handicap

Les étudiants en situation de handicap peuvent être inclus dans les cours réguliers et/ou demander des créneaux spécifiques et ainsi pratiquer une activité sportive dans le cadre du Parcours Personnalisé d'Éducation Physique et Sportive (PPEPS).

ASSOCIATION SPORTIVE : AS PARIS 1

Affiliée à la Fédération Française du Sport Universitaire, l'AS Paris 1 propose un ensemble de compétitions de tous niveaux. Les programmes et les résultats sont à consulter sur le site de la Ligue Paris Île-de-France du Sport Universitaire (LIFSU). Les compétitions ont lieu généralement début novembre. Vous devez être licencié(e) dès la 1^{ère} compétition.



Comment s'inscrire à l'AS ?

Vous devez remplir le formulaire en ligne ou au bureau de l'AS (Centre PMF - C803). Consultez le site web de l'association pour la liste des pièces à fournir. La cotisation peut être payée par chèque ou en espèces.

Contacts

UEFAPS : uefaps@univ-paris1.fr

AS Paris 1 : assport@univ-paris1.fr

Liens utiles

UEFAPS : sport.pantheonsorbonne.fr

AS Paris 1 :
[association-sportive.
pantheonsorbonne.fr](http://association-sportive.pantheonsorbonne.fr)

Reservasport : rsport.univ-paris1.fr

PPEPS :
sport.pantheonsorbonne.fr/inclusion

LIFSU : sport-u-iledefrance.com

Espace licencié :
sport-u.com/mysportu



Restauration

Situés à proximité des campus universitaires, les différents lieux de restauration du Crous proposent pour tous les étudiants un repas par service au tarif de 1€, sur place ou à emporter. Avec un système de menu à 6 points (le plat principal valant 4 points, les entrées et desserts 1 ou 2 points), vous pourrez vous restaurer dans l'un des restaurants universitaires (RU), ou cafétérias du Crous de Paris.

Pour trouver le restaurant universitaire le plus près de votre lieu d'études ou la cafétéria ouverte le plus tard, rendez-vous sur le site du Crous de Paris, dans l'onglet « Se restaurer ».

RU ACCESSIBLES AUX ÉTUDIANTS DE PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

Bullier	39, avenue Georges Bernanos – 75005 Paris
Châtelet	10, rue Jean Calvin – 75005 Paris
Mabillon	3, rue Mabillon – 75006 Paris
Halle aux Farines	3, esplanade Pierre Vidal Naquet – 75013 Paris
La Barge du Crous de Paris	Quai François Mauriac – 75013 Paris
Cité Internationale	17, boulevard Jourdan – 75014 Paris
Clignancourt	17, rue Francis de Croisset – 75018 Paris
Condorcet	14, cours des Humanités – 93300 Aubervilliers

En plus de ces restaurants universitaires, des cafétérias sont ouvertes aux étudiants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans plusieurs des principaux lieux d'enseignement (centre La Chapelle, centre Pierre-Mendès-France, centre Panthéon, centre René Cassin ou encore centre Saint-Charles).



Liens utiles

Crous : www.crous-paris.fr/se-restaurer

Izly : www.izly.fr

LE PAIEMENT MAGNÉTIQUE « IZLY »

Tous les restaurants et cafétérias du Crous sont équipés du système de paiement magnétique « Izly ».

Ce système de paiement est rapide (sans contact), simple (rechargeable sur le site internet ou l'application mobile Izly), et pratique (utilisable dans n'importe quel lieu de restauration Crous). Pour tous les étudiants de l'Académie de Paris, la carte étudiante est également la carte Izly sans contact. Vous devez simplement créer un compte en ligne à partir de votre adresse e-mail de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser au guichet de l'un des restaurants universitaires du Crous de Paris.

4

Informations pratiques

P58 **Calendrier universitaire**

P62 **Centres de Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

P64 **Acronymes utiles**

P66 **Contacts**
Maison internationale
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

P67 **Check-list récapitulative**



Calendrier universitaire

Informations spécifiques aux étudiants en droit

Le calendrier universitaire pour les étudiants suivant des cours à l'École de droit de la Sorbonne (EDS) est différent de celui présenté dans ce guide. Pour en savoir plus, contactez directement l'EDS (si vous venez en échange, rapprochez-vous du pôle des Relations extérieures).

1^{er} semestre 2026-2027

Lundi 14 septembre - samedi 24 octobre : enseignements
Dimanche 25 octobre - dimanche 1^{er} novembre : vacances de la Toussaint
Lundi 2 novembre - samedi 19 décembre : enseignements
Dimanche 20 décembre - dimanche 3 janvier : vacances de Noël
Mardi 5 janvier - jeudi 21 janvier : examens 1^{er} semestre

2^e semestre 2026-2027

Lundi 25 janvier - samedi 13 février : enseignements
Dimanche 14 février - dimanche 21 février : vacances d'hiver
Lundi 22 février - samedi 10 avril : enseignements
Dimanche 11 avril - dimanche 18 avril : vacances de printemps
Lundi 19 avril - vendredi 30 avril : enseignements
Mardi 4 mai - mardi 25 mai : examens 2^e semestre

10 juin 2027 : publication des résultats sur l'ENT

RATTRAPAGES

Mercredi 16 juin - samedi 3 juillet :
rattrapages examens 1^{er} et 2^e semestres

Enseignements	
Vacances et jours fériés	
Examens	

Semestre 1

Septembre						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Octobre						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Semestre 2

Janvier						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Février						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

Mai						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Juin						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mars						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Juillet						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JOURS FÉRIÉS 2026-2027

- Dimanche 1^{er} novembre 2026 : Toussaint
- Mercredi 11 novembre 2026 : Armistice 1918
- Vendredi 25 décembre 2026 : Noël
- Vendredi 1^{er} janvier 2027 : Jour de l'An
- Lundi 29 mars 2027 : Lundi de Pâques
- Samedi 1^{er} mai 2027 : Fête du Travail
- Jeudi 6 mai 2027 : Ascension
- Samedi 8 mai 2027 : Victoire de 1945
- Lundi 17 mai 2027 : Lundi de Pentecôte
- Mercredi 14 juillet 2027 : Fête nationale
- Dimanche 15 août 2027 : Assomption

Centres de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

1 > Campus Condorcet
8, cours des Humanités
93300 Aubervilliers

2 > Campus Jourdan
48, boulevard Jourdan
75014 Paris

**3 > Campus Port-Royal
Centre Lourcine**
1, rue de la Glacière
75013 Paris

**4 > Campus Port-Royal
Centre René-Cassin**
17, rue Saint-Hippolyte
75013 Paris

5 > Centre de Bourg-la-Reine
16, boulevard Carnot
92340 Bourg-la-Reine

6 > Centre Broca
21, rue Broca
75005 Paris

7 > Centre Censier
13, rue Santeuil
75005 Paris

8 > Centre Cujas
2, rue Cujas
75005 Paris

9 > Centre La Chapelle
1, avenue de la Porte
de la Chapelle
75018 Paris

10 > Centre Malher
9, rue Malher
75004 Paris

11 > Centre Michelet
3, rue Michelet
75006 Paris

12 > Centre de Nogent-sur-Marne
45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94130 Nogent-sur-Marne

13 > Centre Panthéon
12, place du Panthéon
75005 Paris

14 > Centre Pierre-Mendès-France
90, rue de Tolbiac
75013 Paris

15 > Centre Saint-Charles
47, rue des Bergers
75015 Paris

16 > Centre Sorbonne
17, rue de la Sorbonne
75005 Paris

17 > Centre Ulm
1, rue d'Ulm
75005 Paris

18 > Collège Sainte-Barbe
4, rue Valette
75005 Paris

19 > Éditions de la Sorbonne
212, rue Saint-Jacques
75005 Paris

20 > Galerie Colbert
2, rue Vivienne
75002 Paris

21 > IAE Paris-Sorbonne
11-15, rue Ponscarne
75013 Paris

22 > Institut de Géographie
191, rue Saint-Jacques
75005 Paris

**23 > Maison de la Philosophie -
Marin Mersenne**
13, rue du Four
75006 Paris

**24 > Maison des Sciences
de l'Homme Mondes**
21, allée de l'université
92000 Nanterre

**25 > Maison des sciences
économiques**
106-112, boulevard de l'Hôpital
75013 Paris

**26 > Maison internationale
(direction des Relations
internationales)**
58, boulevard Arago
75013 Paris



Acronymes utiles

ANEF

Administration numérique pour les étrangers en France

APL

Aide personnalisée au logement

BU

Bibliothèque universitaire

CAF

Caisse d'allocations familiales

CC

Contrôle continu

CEAM

Carte européenne d'assurance maladie

CiutP

Cité internationale universitaire de Paris

CM

Cours magistral

CPAM

Caisse primaire d'assurance maladie

Crous

Centre régional des œuvres universitaires et scolaires

DELF

Diplôme d'études en langue française

DALF

Diplôme approfondi de langue française

DDL

Département des langues

DEVE

Direction de l'Enseignement et de la Vie étudiante

Direval

Direction de la Recherche et de la Valorisation

DRI

Direction des Relations internationales

DSIUN

Direction du Système d'information et des Usages numériques

DU

Diplôme universitaire

ECTS

European Credit Transfer and Accumulation System

ENT

Environnement numérique de travail

EPI

Espaces pédagogiques interactifs

ESN

Erasmus Student Network

FLE

Français langue étrangère

LMD

Licence Master Doctorat

PMF

Centre Pierre-Mendès-France

RATP

Régie autonome des transports parisiens

RER

Réseau express régional

RIB

Relevé d'identité bancaire

RU

Restaurant universitaire

SAMU

Service d'aide médicale urgente

SCD

Service commun de la documentation

SCUIO

Service commun universitaire d'Information et d'Orientation

SNCF

Société nationale des chemins de fer français

SSE

Service de Santé étudiante

TCF

Test de connaissance de français

TD

Travaux dirigés

TP

Travaux pratiques

TER

Train express régional

TGV

Train à grande vitesse

UE

Unité d'enseignement

UEFAPS

Unité d'enseignement de formation aux activités physiques et sportives

UFR

Unité de formation et de recherche

VLS-TS

Visa de long séjour valant titre de séjour

Contacts

Maison internationale

ADRESSE

58 boulevard Arago
75013 Paris

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

Consultez le site web international
pour connaître les horaires d'ouverture
de la Maison internationale et toutes
les coordonnées de l'équipe de la direction
des Relations internationales : p1ps.fr/DRI

Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Standard

+33 1 89 68 40 00

Assistance inscriptions

+33 1 89 68 49 49
assistance.candidature@univ-paris1.fr

Pôle Vie étudiante

pve@univ-paris1.fr

NUMÉROS D'URGENCE

- > Numéro général d'urgence : 112
- > Samu : 15
- > Pompiers : 18
- > Police : 17
- > SOS Médecins : +33 1 47 07 77 77
- > Centre Antipoison : +33 1 40 05 48 48

Secrétariat

international-contact@univ-paris1.fr

Mobilité entrante en échange

incoming-exchange@univ-paris1.fr

Mobilité entrante individuelle

incoming-fulldegree@univ-paris1.fr

Logement

international-housing@univ-paris1.fr

Accueil des étudiants internationaux

international-orientation@univ-paris1.fr

Aides sociales

fsdie-social@univ-paris1.fr

Service de santé étudiante

sse@univ-paris1.fr

Relais handicap

handi@univ-paris1.fr

Check-list récapitulative

Avant votre arrivée

NE PAS OUBLIER :

- ☐ Une pièce d'identité (+ un acte de naissance, traduit en français, pour les étudiants en mobilité individuelle)
- ☐ Votre lettre d'admission à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- ☐ La photocopie de votre diplôme de fin d'études secondaires
- ☐ La photocopie de votre dernier diplôme obtenu (pour les étudiants en mobilité individuelle)
- ☐ Un document de votre banque comportant vos informations bancaires

À FAIRE :

- ☐ Faire votre demande de visa auprès des autorités consulaires de votre pays de résidence (pour les étudiants non-européens)
- ☐ Faire votre demande de carte européenne d'assurance maladie (pour les étudiants européens)
- ☐ Penser à prendre suffisamment d'espèces et/ou une carte bancaire pour vos premiers frais sur place
- ☐ Pour les étudiants en situation de handicap : penser à prendre vos documents médicaux traduits en français

À votre arrivée

- ☐ Valider votre visa long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) en ligne (pour les non-Européens)
- ☐ Ouvrir un compte bancaire
- ☐ Souscrire une assurance habitation dès que vous avez une adresse en France
- ☐ S'inscrire auprès de la CPAM (pour les étudiants qui ne possèdent pas de carte européenne d'assurance maladie)
- ☐ Obtenir votre attestation de responsabilité civile (auprès d'un assureur, d'une mutuelle ou d'une banque)
- ☐ Obtenir votre attestation d'acquittement ou d'exonération de la CVEC (pour les étudiants concernés)
- ☐ Procéder à votre inscription administrative, si vous ne l'avez pas déjà fait avant votre arrivée
- ☐ Activer votre ENT
- ☐ Prendre contact avec l'enseignant(e) délégué(e) aux relations internationales de votre UFR, école ou institut pour modifier et/ou valider votre contrat pédagogique (pour les étudiants en programme d'échange)
- ☐ Procéder à votre inscription pédagogique

L'humain



PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

Direction des Relations internationales

58 boulevard Arago, 75013 Paris - France



international.panthéonsorbonne.fr

Juillet 2026

au cœur des sciences

Photos : Pascal Levy / Panthéon-Sorbonne – Sauf p.10-11 (Maksim Shutov / Unsplash), p.15 (Jimmy Hassa / Unsplash), p.16 (DR), p.20 (Didier Weemaels / Unsplash), p.23 (Louis Paulin / Unsplash), p.24 (Ceyda Çiftci / Unsplash), p.25 (Annie Spratt / Unsplash), p.26 (Carl-Emil Jørgensen / Pexels), p.27 (Juan Parra / Pexels), p.28 (Nadine Marfurt / Unsplash), p.31 (Giulio Fabi / Unsplash), p.39 (DR), p.48 (Gwenaël Cuny / Panthéon-Sorbonne), p.56-57 (DR)

Illustrations : shutterstock.com (p.62-63). **Pictogrammes :** thenounproject.com